



Bulletin d'adhésion 2019

Informations personnelles :

Particulier

Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse postale :
Adresse e-mail :
Téléphone :
Fax :

Organisme professionnel

- Barreau :
- Société :
- Association :
- Fondation :

Nom :
Nature :
Adresse postale :
Adresse e-mail :
Téléphone :
Fax :

Montant de l'adhésion annuelle :

- Particulier 50 € Etudiant ou stagiaire 20 € Organisme professionnel 200 €

Don complémentaire :

Particulier :

- 50 € 100 € 200 € € (autre montant à préciser)

(Déduction d'impôts pour les particuliers : conformément à l'article 200 du CGI, votre adhésion donne directement droit à une réduction d'impôt sur le revenu, jusqu'au montant de vos dons dans la limite des 20% de votre revenu net imposable)

Organisme professionnel :

- 100 € 200 € 300 € 500 € € (autre montant à préciser)

(Déduction d'impôts pour les entreprises : conformément à l'article 238 bis du CGI, votre adhésion donne directement droit à une déduction d'impôt sur les sociétés (BN impôts sur les sociétés) à hauteur de 60% de son montant dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxes).

Vous pouvez nous faire parvenir vos cotisations et dons par :

- Chèque à l'ordre de « Défense Sans Frontière » Virement bancaire

Coordonnées bancaires
BARCLAYS : Agence PARIS RASPAIL
IBAN: FR 76 3058 8610 1028 6290 0010 136
BIC : BARCFRPP

Martine JACQUIN
Président Défense Sans Frontière – Avocats
Solidaires